## Mandat étudiant.e.s internationaux.ales

- ✓ Considérant que l'AGECVM défend une société sans frontières, solidaire et inclusive (AG A14-03);
- ✓ Considérant que les systèmes canadiens et québécois d'immigration sont hautement restrictifs et discriminatoires, en particulier pour les personnes provenant de pays colonisés ou sous-tutelle, et que leur statut migratoire reste précaire-;
- ✓ Considérant que le gouvernement Legault, depuis son élection en 2018, a mis de l'avant la loi sur la déréglementation de l'industrie du taxi, le projet loi 9 sur l'immigration adopté sous bâillon, le projet de loi 21 sur la « soi-disant » laïcité de l'État, la modification au Programme expérience québécoise (PEQ), ainsi que le fameux « test des valeurs », participant donc à la (re)production et à la normalisation des discriminations systémiques;
- ✓ Considérant que ces modifications légales et réglementaires, spécialement le projet de loi 21, s'attaquent en particulier à l'autonomie des personnes identifiées comme femmes, dans leurs possibilités d'emploi, de choix de domaines d'étude ainsi que de possibilité d'immigration, et participent ainsi à la reproduction du système patriarcal;
- ✓ Considérant que la réforme de l'immigration s'inscrit dans une dynamique conservatrice et réactionnaire renforçant un système à deux vitesses dans un climat toxique des discours haineux, antimigratoires et xénophobes qui gangrènent actuellement la société québécoise;
- ✓ Considérant les discours fallacieux d'arrimage au marché et ses impératifs qui visent à enrayer la recherche fondamentale, ainsi que la diffusion et l'avancement de la pensée critique qui, historiquement, a été le moteur des gains politiques et sociétaux sur lesquels reposent nos sociétés aujourd'hui;
- ✓ Considérant la poursuite, depuis l'automne 2019, de la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s provenant de l'international inscrit-e-s au 1er et au 2e cycle ;
- ✓ Considérant que cette déréglementation, qui permet aux universités de fixer elles-mêmes le coût des études pour ces étudiant-e-s, vise à mettre celles-ci en concurrence pour attirer plus d'étudiants internationaux, renforçant le processus de marchandisation des études post-secondaires;
- ✓ Considérant que, pour les universités québécoises, les revenus découlant des droits de scolarité des étudiant-e-s provenant de l'international représentent une part de plus en plus grande de leur budget;

## Le Bureau exécutif propose :

- QUE l'AGECVM s'oppose ouvertement et fermement aux politiques antimigratoires xénophobes du gouvernement de la CAQ ainsi qu'à ses dérives identitaires;
- QUE l'AGECVM fasse obstacle à la déréglementation des frais de scolarité, notamment celle qui cible actuellement les étudiant-e-s provenant de l'international;
- QUE l'AGECVM dénonce la décision du gouvernement d'aller de l'avant avec la remouture de la réforme du PEQ ainsi que toute tentative d'instituer une liste de programmes d'éducation permettant l'accès au PEQ;



- QUE l'AGECVM se positionne contre une vision utilitariste de l'immigration qui réduit la valeur de personnes souhaitant participer à la société à leur simple force de travail;
- ❖ QUE l'AGECVM se positionne contre la vision réductrice de la mission de l'éducation et des études postsecondaires qui, pour le gouvernement, n'a de valeur que si elle sert à produire des travailleuses et travailleurs ;
- ❖ QUE l'AGECVM dénonce les nombreuses attaques contre l'immigration et les groupes marginalisés au sein de la société ainsi que contre la recherche fondamentale, la pensée critique, ainsi que l'accessibilité aux études supérieures;
- ❖ QUE l'AGECVM entame, avec les autres associations étudiantes intéressées, avec les comités/groupes d'étudiant-e-s provenant de l'international et avec toutes organisations contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement caquiste, une campagne qui aurait les objectifs suivants :
  - 1) L'abolition des frais de scolarité pour tous-te-s les étudiant-e-s ;
  - 2) L'abolition des conditions de sélection au PEQ pour les étudiant-e-s ayant un diplôme canadien ;
  - 3) La lutte à la normalisation des discriminations systémiques, aux discours haineux, anti-migratoires, xénophobes et misogynes;
- ❖ Que l'AGECVM fournisse à cette campagne de soutien aux étudiant.e.s de l'extérieur du Canada une contribution de 900,00 (neuf cents) \$ du budget mobilisation et, plus tard, toute somme supplémentaire considérée comme étant pertinente et dûment votée par une instance de l'Association;
- QUE l'AGECVM encourage ses membres à prendre part aux actions, campagnes et activités de réflexion contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement Caquiste;
- QUE l'AGECVM soutient et diffuse les moyens de pression entrepris par les différents groupes de pression et invite ses membres à y prendre part.

Amendement adopté lors du Forum numérique <u>H21-01</u> du 03 février 2021

